

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Franklin S&P 500 Paris Aligned Climate UCITS ETF

Catégorie SINGLCLASS • ISIN IE00BMDPBZ72 • Un compartiment de Franklin Templeton ICAV La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

## Objectifs et Politique d'investissement

Franklin S&P 500 Paris Aligned Climate UCITS ETF (le « fonds ») offre une exposition aux actions américaines de sociétés à grande capitalisation qui sont engagées dans la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion passive et vise à suivre au plus près la performance de l'indice S&P 500 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG (l'« **indice** »), que le niveau de l'indice baisse ou augmente.

L'indice offre une exposition aux titres des grandes capitalisations américaines sélectionnées sur le S&P 500 (« l'**indice parent »**) qui sont davantage engagées dans l'évolution vers une économie à faible intensité de carbone et aide les investisseurs à aligner leurs investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. L'indice est construit pour suivre le règlement de l'Union européenne sur les indices de référence alignés sur l'Accord de Paris (PAB) (règlement (UE) 2019/2089) (le « règlement PAB »). L'indice parent comprend 500 des plus grandes sociétés américaines en termes de capitalisation boursière.

L'indice a été élaboré pour s'aligner sur la transition vers une économie à faible émission de carbone. Par rapport à l'indice parent, l'indice (i) surpondère les sociétés engagées dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, évaluées selon l'intensité des gaz à effet de serre, telle que mesurée par les émissions de carbone de scopes 1, 2 et 3 décrites dans le règlement PAB et (ii) sera assorti d'un objectif de décarbonation de 50 %. En outre, l'intensité totale des gaz à effet de serre de l'indice devra être réduite de 7 % par an. Ces critères sont appliqués à 100 % de l'indice parent et permettent à l'indice d'obtenir un score ESG moyen pondéré supérieur ou égal au score ESG moyen pondéré de l'indice parent après que les 20 % de sociétés ayant obtenu les scores ESG les plus faibles ont été retirées de l'indice et que leurs pondérations ont été redistribuées proportionnellement aux autres composantes.

De plus amples informations concernant l'indice, y compris ses règles, ses composantes et ses performances, sont disponibles sur https://www.spglobal.com/spdji/en/indices/esg/sp-500-net-zero-2050-paris-a-

ligned-esg-index/#overview et https://us.spindices.com/supplemental-data/europe.

Le Fonds ne peut souscrire des produits dérivés que pour gérer efficacement le portefeuille.

Les titres dans lesquels le fonds investit seront principalement cotés ou négociés sur des marchés reconnus du monde entier conformément aux limites fixées dans les Réglementations OPCVM.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans cinq (5) ans.

Les actions du fonds sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, seuls les participants autorisés (par exemple certaines institutions financières) peuvent négocier des actions directement avec le fonds. Les autres investisseurs peuvent en acheter et en vendre quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur une/des bourse (s) sur laquelle/lesquelles les actions sont négociées.

Pour les actions de capitalisation, les revenus des investissements sont réinvestis dans le Fonds et pris en compte dans le cours des actions.

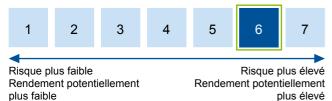
Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Objectifs et Stratégie d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton ICAV et au supplément du fonds.

### Termes à comprendre

**Produits dérivés :** instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

Action à forte capitalisation boursière : action d'entreprises à forte capitalisation boursière formant généralement ensemble la tranche supérieure de 70 % de la capitalisation boursière nationale.

## Profil de Risque et de Rendement



## Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

## Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le fonds entend répliquer la performance de l'indice qui se compose d'actions émanant de grandes capitalisations américaines sélectionnées par l'indice Parent.

Ces actifs ont subi par le passé des fluctuations de cours dues à des facteurs comme la volatilité générale des marchés d'actions, l'évolution des perspectives financières ou les fluctuations des taux de change. De ce fait,

la performance du Fonds peut connaître des fluctuations substantielles sur des périodes relativement brèves.

# Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque de contrepartie : risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

Risque des instruments financiers dérivés: risque de perte sur un instrument pour lequel une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

**Risque de change :** risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

**Risque lié à l'indice** : risque que les techniques quantitatives utilisées pour créer l'indice que le fonds vise à répliquer produisent des résultats imprévus ou que le portefeuille du fonds s'écarte de la composition ou de la performance de son indice de référence.

Risque de négociation sur le marché secondaire : risque que les actions achetées sur le marché secondaire ne puissent habituellement pas être directement revendues au fonds et que les investisseurs puissent donc payer plus que la VNI par action lors de l'achat d'actions, ou recevoir moins que la VNI par action applicable lors de la vente d'actions.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton ICAV.

#### **Frais**

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée							Non applicable*		
Frais de sortie						Non applicable*			
				,				 ,	

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Non applicable

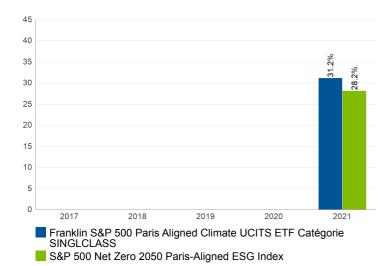
\*Aucuns frais d'entrée ou de sortie ne sont facturés lorsque les investisseurs négocient des actions sur le marché secondaire, c'est-à-dire lorsque les actions sont achetées et vendues sur une bourse. Dans de tels cas, les investisseurs peuvent devoir régler les frais facturés par leur courtier. Les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds peuvent devoir acquitter des frais d'entrée qui peuvent atteindre 3 % et des frais de sortie d'un maximum de 2 %.

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums ; il est possible que vous payiez moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué constitue une estimation des frais. Nous avons utilisé des estimations, car les chiffres antérieurs ne sont plus fiables, étant donné la modification récente de la structure de charges du Fonds. Le rapport annuel de Franklin Templeton ICAV pour chaque exercice indiquera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'informations sur les frais, reportez-vous à la section « Frais et commissions » du prospectus actuel de Franklin Templeton ICAV et au supplément du fonds.

## Performances passées



- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2020.

### Informations pratiques

- Le dépositaire de Franklin Templeton ICAV est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le fonds, des copies de son prospectus, de son supplément et de ses derniers rapports annuels et semestriels sur le site Internet www.franklintempleton.com ou gratuitement auprès de l'agent administratif, State Street Fund Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande, ou de votre conseiller financier. Chacun de ces documents est disponible en anglais et dans certaine(s) autre(s) langue(s).
- La dernière valeur liquidative et d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles auprès de l'agent administratif, State Street Fund Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande ou sur le site www.franklintempleton.com
- La valeur liquidative indicative est affichée sur les terminaux des principaux fournisseurs de données boursières.
- Veuillez noter que le régime fiscal irlandais peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.

- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton ICAV. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels font référence à tous les compartiments de Franklin Templeton ICAV. Tous les compartiments de Franklin Templeton ICAV appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est géré indépendamment de tous les autres
- Vous ne pouvez pas échanger des actions contre celles d'un autre compartiment de Franklin Templeton ICAV.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site www.franklintempleton.lu. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.
- Le site Internet de S&P (www.standardandpoors.com) contient des informations plus détaillées sur l'indice.